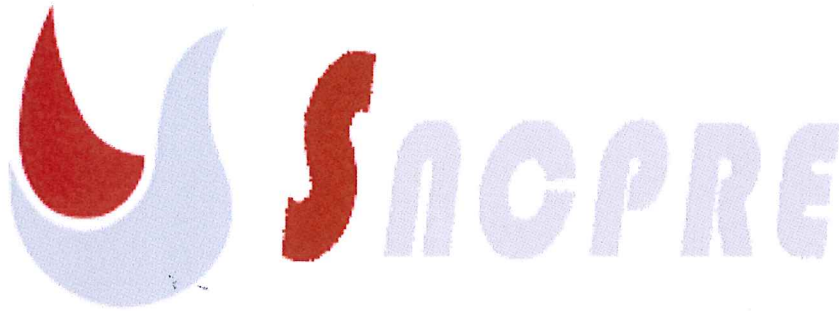

Objet : Re: [plastiweb] Information AFSSAPS / suivi affaire PIP

Date : jeudi 7 octobre 2010 13:53

De : Bruno ALFANDARI <alfandariaesthetic@me.com>

Répondre à : plastiweb@esthetique-chirurgie.org

À : <plastiweb@esthetique-chirurgie.org>



Cher ami,

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment, le syndicat en tant que organisation représentative de tous les chirurgiens plasticiens a décidé faire une "action en justice" dans le cadre de l'affaire PIP. Nous avons à cet effet informé le procureur de Marseille de notre souhait de se porter partie civile dans le cadre de la procédure pénale diligentée à l'encontre de la société Poly Implant Prothèse.

En accord avec l'avocat qui suit ce dossier et de nombreux confrères désireux de porter également plainte, nous avons convenu qu'il valait mieux ne pas voir les procédures individuelles se multiplier et que le syndicat puisse représenter seul la profession pour éviter la dispersion des énergies.

Concernant l'AFSSAPS, une enquête pénale étant ouverte, la recherche de toutes les responsabilités dans cette affaire sont en cours, nous verrons bien les résultats de l'enquête. Je vous glisse pour information la dernière communication sur le sujet arrivant d'outre manche.

Bien amicalement,

Bruno ALFANDARI
Président SNCPRE